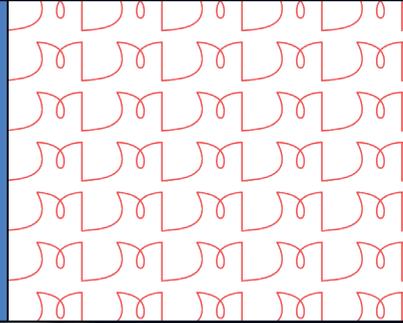
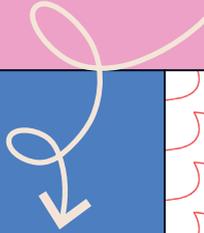




École nationale supérieure  
des arts de la marionnette  
Margareta Niculescu

Solde de la taxe  
d'apprentissage  
2025

Soutenez  
l'ESNAM!



# Une formation d'exception

## qui participe au renouvellement de la création contemporaine

Unique école dédiée aux arts de la marionnette en France, l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM) a été créée en 1987 par Margareta Niculescu. Elle dispense une formation de haut niveau sur trois ans, sanctionnée par le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC), spécialité acteur-marionnettiste (ministère de la Culture), doublé d'une licence « Arts, parcours artistique : marionnette » délivrée par l'URCA.

Accessible sur concours, l'ESNAM permet de suivre l'enseignement d'artistes du monde entier, reconnu·es dans leurs disciplines. Elle a pour objectif la maîtrise des fondamentaux de la marionnette contemporaine - animation/manipulation, jeu dramatique, voix, corps & mouvement, arts plastiques/construction, dramaturgie - tout en veillant au développement du langage artistique de chaque étudiant·es. Des ouvertures à d'autres disciplines sont également proposées : danse, musique, chant, cabaret, cirque... ainsi que des partenariats internationaux.

L'ESNAM est au cœur du Pôle International de la Marionnette – Jacques Félix qui rassemble, depuis janvier 2025, l'Institut International de la Marionnette et le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, réunissant l'ensemble des composantes de la filière marionnette : formation initiale et continue, recherche, patrimoine, création, médiation et diffusion.

## Comment se concrétise votre soutien ?

Votre aide financière est essentielle. Elle contribue concrètement au développement de l'école.

Elle permet :

- L'acquisition d'équipements pour les espaces d'enseignement, spécialement pour les ateliers de construction et le théâtre, ainsi que le développement du parc informatique.
- L'acquisition d'outils pédagogiques, dont des marionnettes spécialement conçues pour l'apprentissage.
- L'achat de matériaux entrant dans la construction de marionnettes, dans le respect de l'environnement et de la santé de chacun·e.



1



2



3



4



5

#### 14<sup>È</sup> PROMOTION (2024-2027)

**Couverture :** Marionnette portée réalisée par Nicolas Longuet dans le cadre du stage *Arts plastiques/construction* dirigé par Jo Smith.

1. Stage *Cabaret*, avec Jérôme Marin.
2. Stage *Marionnette à gaine chinoise*, avec Yeung Fai.
3. Stage *Animation / manipulation*, avec Aurélie Hubeau, cie Méandres.
4. Stage de *Fabrication de marionnette à gaine*, avec Omblin de Benque.
5. Stage *L'art de l'acteur*, avec Christina Batman et Michael Corbidge.

Photos © Hervé Dapremont.

# Versez

le solde de la taxe d'apprentissage  
à l'ESNAM

L'École Nationale Supérieure des  
Arts de la Marionnette – Margareta  
Niculescu (ESNAM) est habilitée  
à percevoir le solde de la taxe  
d'apprentissage.

Code UAI : **0081053B**  
N° Siret : **32151138800019**

La désignation de l'établissement  
bénéficiaire s'effectue sur la  
plateforme SOLTÉA.



## Calendrier de répartition SOLTÉA

1<sup>ère</sup> période de répartition  
**du 26 mai au 27 juin 2025**

2<sup>e</sup> période de répartition  
**du 14 juillet au 24 octobre 2025**

## Pour plus d'infos

Cathy Wojeez, administratrice de  
production et chargée d'administration  
[cathy.wojeez@marionnette.com](mailto:cathy.wojeez@marionnette.com)



## Pôle international de la marionnette

Jacques Félix

7 place Winston Churchill  
F-08000 Charleville-Mézières  
[contact@marionnette.com](mailto:contact@marionnette.com)  
+33 (0)3 24 33 72 50

[www.marionnette.com](http://www.marionnette.com)